

## **Comité Pluraliste de Défense et de Promotion des lignes ferroviaires du Cantal**

23, rue de la Trémolière

Mairie

15150 LAROQUEBROU

### **Aux parlementaires du Cantal :**

M. Vincent DESCOEUR

M. Jean Yves BONY

M. Jacques MEZARD

M. Bernard DELCROS

Aurillac, le 27 Février 2019

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation très alarmante de la ligne SNCF Aurillac - Bretenoux/Biars - Brive.

En effet, depuis de nombreuses années, cette ligne a subi le désengagement de l'Etat et de la SNCF entraînant sa détérioration par défaut d'entretien et de maintenance avec, pour conséquences directes, de nombreuses limitations de vitesse sur l'ensemble du parcours (60 km/h au lieu de 90 entre St Denis près Martel et Laval de Cère, 50km/h au lieu de 75 entre Laval de Cère et Laroquebrou). A l'horizon 2020/21, si aucune décision d'investissement pour travaux de réhabilitation n'est prise, il est d'ores et déjà annoncé une « limitation » à « 0 km/h », en clair l'arrêt des circulations sur certains tronçons puis la fermeture de cette ligne.

Cette ligne est située sur 3 régions : Occitanie ,Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes. Elle fait l'objet de deux Contrats de Plan Etat Région (CPER) : Nouvelle Aquitaine pour la partie Brive - Turenne et Occitanie pour la partie Turenne - St Denis près Martel - Lamativie.

Des travaux sont en cours de réalisation sur la partie Brive - St Denis près Martel. Il n'en est pas de même pour le parcours St Denis près Martel - Bretenoux/Biars - Lamativie où l'Etat n'a toujours pas validé sa participation ni au delà sur Lamativie - Aurillac où la région Auvergne Rhône Alpes espère un éventuel effort de l'Etat.

Suite à un entretien avec M.GIBELIN, Vice Président chargé des transports en Occitanie, il apparait que si l'Etat ne valide pas sa participation avant Juin 2019 (très bientôt) les travaux seraient reportés au-delà de 2020 donc à la date de la menace très concrète de réduction de vitesse à 0 km/h entraînant la fermeture de la ligne.

En plein débat sur la réforme ferroviaire, M. le Premier Ministre Edouard Philippe avait annoncé qu'il n'y aurait aucune fermeture de ligne. C'est malheureusement ce qu'il risque d'arriver dans nos territoires Cantal, Lot et Corrèze si l'Etat ne valide pas les travaux prévus au CPER.

Cette ligne est vitale pour les bassins de vie du nord du Lot tel que Sousceyrac, St Céré, Bretenoux/Biars, Vayrac déjà bien enclavés. A Brive, elle permet d'accéder à la ligne historique Paris - Orléans - Limoges – Toulouse (POLT) ainsi que vers l'ouest Périgueux et Bordeaux. Coté Aurillac, elle permet de desservir le bassin de Laroquebrou (proche du pôle touristique du barrage de Saint Etienne Cantales), l'ensemble du bassin économique d'Aurillac (toujours la préfecture la plus enclavée d'Europe), la station de pleine nature du Lioran (autre pôle touristique avec ses multiples activités toutes saisons) ainsi que la métropole auvergnate Clermont Ferrand.

A l'heure de la transition écologique et des fortes attentes en matière environnementale (réduction des GES, du nombre de poids lourds sur les routes, du rééquilibrage des transports Fret vers le ferroviaire et le fluvial, mobilités moins polluantes...) cette ligne peut jouer un rôle important dans le transport Fret notamment sur la zone industrielle de Biars sur Cère (confitures, ateliers de

traverses bois SNCF) et sur tout le bassin d'Aurillac où actuellement le tout routier est en situation de monopole sur l'ensemble de l'économie Cantalienne (plus aucun train de marchandises).

Depuis longtemps, les usagers, citoyens, cheminots, élus se rassemblent, formulent des propositions, luttent ensemble pour le maintien et le développement des services publics dans nos territoires ruraux. Le Cantal dispose d'atouts importants (tourisme, patrimoine, parc naturels, lacs, montagnes...) qui ne demandent qu'à être valorisés. L'infrastructure ferroviaire existe, pour peu qu'elle soit améliorée et modernisée, et peut être un outil essentiel permettant d'irriguer nos territoires et s'ouvrir aux autres régions.

Messieurs les parlementaires Cantaliens, nous souhaitons une attention particulière de votre part à ces quelques arguments développés ci avant et vous demandons d'intervenir dans les meilleurs délais auprès des ministères des Transports et de la Cohésion des Territoires pour un examen attentif et favorable de cette situation.

Veillez agréer, Messieurs les parlementaires, nos salutations distinguées.

Le Président du Comité Pluraliste  
Guy COURCHINOUX  
06 83 02 73 53